

RAJFIRE - Rapport d'activités pour l'année 2014



Le Rajfire est un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées. Notre action, menées depuis la fin des années 1990, comporte plusieurs volets :

- **l'accueil, l'information, l'accompagnement des femmes qui s'adressent à notre permanence,** afin de mettre en œuvre des solidarités et de favoriser leur accès aux droits et leur intégration. Notre permanence a aussi comme caractéristique de favoriser les échanges et les solidarités entre les femmes présentes. Aussi l'accueil est-il à la fois collectif et individualisé, et le plus possible convivial.

- **des actions publiques et collectives d'interpellation des institutions, de sensibilisation, de plaidoyer,** en partenariat ou en réseau avec d'autres associations, pour défendre et promouvoir les droits des femmes, la solidarité, la citoyenneté et l'intégration, la lutte contre les violences faites aux femmes.

- **des actions conduites à la Maison des femmes de Paris** dans le 12^{ème} arrondissement de Paris, lieu féministe interassociatif (réunions débats, projections de films, travail en commun avec les autres groupes et permanences fonctionnant à la Maison des femmes).

- **une activité de formation et d'information** à la fois à destination de nos militantes et des personnes ou groupes qui nous sollicitent, ce qui inclut des entretiens et contacts avec des militantes associatives, des travailleurs-ses sociales, des chercheuses ou des étudiantes

UN ESPACE D'ACCUEIL, D'INFORMATION, DE SOLIDARITE

Accueil et Information

Au cours de l'année 2014 **environ 143 femmes** ont été reçues **pour la première fois** à notre

permanence. La majorité d'entre elles vient d'Afrique subsaharienne, puis du Maghreb. Ces femmes connaissent la permanence par le bouche à oreille, ou le site internet, et certaines sont orientées vers nous par des services sociaux (assistantes sociales, éducateurs, missions locales...) et d'autres associations. Ces femmes habitent à Paris, mais aussi dans les autres départements de la région parisienne.

Bien entendu une proportion importante de ces femmes est reçue à plusieurs reprises : aussi on compte en moyenne une douzaine de femmes présentes à chaque permanence hebdomadaire plus celles à qui des rendez-vous sont fixés en dehors des permanences, et certaines avec qui des démarches sont engagées sur une longue durée sont reçues à de très nombreuses reprises, **ce qui fait environ 580 visites et rendez-vous durant l'année.**

Nous répondons en outre à des demandes d'information faites par téléphone, ou courrier électronique, qui proviennent de Paris, de la région parisienne, mais aussi de toute la France et aussi de l'étranger. Lorsque ce sont des personnes vivant dans des lieux éloignés, nous recherchons des organismes ou associations susceptibles de leur apporter un soutien à proximité de chez elles.

Les premiers contacts permettent de faire le point avec la femme concernée sur sa situation, qui est souvent complexe. Les informations et le soutien demandés portent sur un ensemble de questions liées au droit des étrangers, aux droits des femmes, et à d'autres questions sociales et juridiques.

Ainsi, parmi les fiches de premier accueil renseignées nous pouvons relever : 27 femmes (soit 20% des visiteuses) venues pour un motif relatif aux persécutions ou violences subies dans leurs pays et à une éventuelle demande d'asile. 52 femmes (soit 38%) venues pour un motif principalement lié au séjour en France :

Femmes reçues pour la 1^{ère} fois à la permanence : nationalités

AFRIQUE SUBSAHARIENNE et Océan Indien : 83
Mali : 14
Sénégal : 14
Côte d'Ivoire : 11
Congo (RDC) : 11
Guinée : 9
Cameroun : 4
Kenya : 3
Ghana : 2
Gambie : 2
Nigéria : 2
Niger : 1
Tchad : 1
Afrique du Sud : 1
Congo (République du Congo) : 2
Madagascar : 1
Cap-Vert : 1
Ile Maurice : 3
Djibouti : 2
AFRIQUE DU NORD ET MOYEN ORIENT : 46
Algérie : 20
Maroc : 18
Tunisie : 4
Mauritanie : 3
Syrie : 1
AMERIQUE LATINE : 7
Venezuela : 2
Bolivie : 2
Pérou : 1
Mexique : 1
Colombie : 1
EUROPE hors UE : 4
Russie : 1
Ukraine : 3
ASIE : 2
Indonésie : 1
Bangladesh : 1
UE : 3
Italie : 1
Belgique : 1
Lettonie : 1

admission au séjour (par le travail, pour raison de santé, en raison des liens personnels et familiaux, de motifs exceptionnels et de la durée du séjour en France), refus de séjour, renouvellement du titre de séjour. 31 femmes venues pour d'autres situations, notamment : situations de violences, droit de la famille, couverture médicale, obtention de la nationalité française, droit du travail, problème de logement ou d'hébergement...

Mais c'est souvent une combinaison de plusieurs de ces problèmes qui motive le premier contact avec notre permanence. Et beaucoup de femmes qui s'adressent à notre permanence sont confrontées à des situations de violences (familiales et conjugales notamment) et à des situations de grande précarité, notamment sans solution pour ce qui concerne leur logement ou leur hébergement

Orientation, accompagnement et soutien dans les démarches

Orientation Si nécessaire nous orientons les personnes vers des associations et services publics avec qui nous avons noué des relations et avec qui le cas échéant nous nous efforçons de mettre en place un suivi commun et coordonné : associations spécialisées compétentes dans les domaines de l'aide aux femmes victimes de violences, du droit au logement, de la santé, services publics (centres d'action sociale, points d'accès aux droits, missions locales...), associations humanitaires ou caritatives, associations de proximité, associations ou organismes de formation...

Nous constituons et tenons à jours des répertoires de ressources fiables et des réseaux de relations dans le champ associatif et social pour orienter au mieux les personnes. Cependant vis à vis de certains problèmes comme celui de l'hébergement nous sommes très souvent démunies car les dispositifs d'hébergement, y compris d'urgence, pour des femmes à la rue ou victimes de violences et pour des demandeuses d'asile manquent de place.

Accompagnement dans les démarches administratives, sociales et juridiques Lorsque cela est possible, nous intervenons, avec la personne concernée, des démarches (constitutions de dossiers, courriers, contacts avec administrations, recours devant les tribunaux).

Ces démarches sont souvent très longues (plusieurs mois, voire plusieurs années) et nécessitent un suivi rigoureux, de nombreux courriers, coups de téléphone, la connaissance des dispositifs et des procédures. Si besoin est, des militantes accompagnent les femmes sur le terrain quand la présence d'une tierce personne est utile, par exemple dans les services des étrangers des préfectures. Nous assistons aux audiences de la Cour nationale du droit d'asile ou des Tribunaux administratifs.

Consultation juridique avec une avocate Maître Jessica Chevalier, avocate au barreau de Paris, poursuit son activité avec notre association pour une consultation juridique régulière dans les domaines tel que droit de la famille, droit des étrangers, droit pénal. Elle conseille les militantes et les femmes concernées dans les démarches complexes, notamment les procédures auprès des tribunaux (procédures au civil et au pénal, procédures devant les tribunaux administratifs ou auprès de la CNDA).

Nombre de femmes avec qui des démarches ont été effectuées ou poursuivies au cours de l'année 2014 :

- Titres de séjour (dont admission au séjour, renouvellement de titre de séjour, recours...) : 25
- Asile (premières demandes, aide au récit, préparation de l'audition, recours à la CNDA...) : 13
- Autres (hébergement et logement, emploi, sécurité sociale, famille, violences, nationalité...) : 14

RAJFIRE c/o Maison des femmes de Paris, 163 rue de Charenton 75012 Paris

Un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées

Permanences d'accueil et d'information
mardi de 16h30 à 20h
sans rendez vous
Tel 01 44 75 51 27
mail : rajfire@wanadoo.fr
site : <http://rajfire.free.fr>

ACTION INTERASSOCIATIVE

Le Rajfire est membre de plusieurs coordinations interassociatives, telles que le CNDP (Collectif national pour les droits des femmes), la CLEF (Coordination française pour le Lobby européen des femmes), le Collectif Abolition 2012 (contre le système prostitutionnel). Nous participons donc aux réunions et actions organisés par ces réseaux.

Le Rajfire est membre fondateur du réseau ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes) qui travaille sur le droit d'asile pour les femmes persécutées et contre les violences vis à vis des femmes migrantes.

Cette année 2014 ADFEM s'est engagé par rapport au projet de loi sur l'asile présenté le 23 juillet 2014 en Conseil des ministres et débattu en première lecture à l'Assemblée nationale en décembre. ADFEM a été reçue par la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale le 15 octobre et a organisé une réunion publique le 14 novembre à la Mairie du 11ème arrondissement, qui a réuni un nombre important de personnes, avec les interventions de représentantes du HCR et de l'OFPPA.

ADFEM s'est aussi impliqué dans les débats autour de la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, promulguée le 4 août 2014, mais sans que les propositions pour les droits des femmes étrangères soient retenues.

Le 5 avril 2014 nous avons organisé une réunion interassociative sur le rapport « Egalité femmes migrantes » publié le 20 février, à l'issue des réunions du groupe de travail qui s'était tenu au Ministère des droits des femmes durant l'automne 2013 et auquel le Rajfire avait participé.

FORMATION, ACTIONS PUBLIQUES, RÉUNIONS-DÉBATS, INVITATIONS, INTERVENTIONS...

- 30 janvier : intervention dans le cycle de conférences organisé par IFE-EFI (Initiative féministe européenne) «La citoyenneté des femmes, enjeu et défi pour la démocratie» - Séance sur «Femmes migrantes et citoyenneté».
- 21 février : participation à la soirée de solidarité avec les LGBT en Ouganda, organisée par l'ARDHIS.
- 7 mars : mobilisation pour la signature d'un appel de l'ANAFE contre des violences faites à une femme en zone d'attente
- 12 et 13 mars : une militante du Rajfire suit une formation organisée par le GISTI sur les droits des mineurs étrangers.
- 8 avril : assistance à la rencontre sur asile et excision à l'université du Panthéon Sorbonne organisée par «Excision parlons-en».
- 27 mai : audition du Rajfire par la commission spéciale du Sénat sur la proposition de loi concernant le système prostitutionnel.
- 28 mai : rassemblement devant le Sénat avec Abolition 2012 pour réclamer la mise à l'ordre du jour de cette proposition de loi.
- 19 juin : soirée formation / information « Droit au logement » organisée par le RAJFIRE et la Maison des femmes avec des représentantes de l'association DAL et Halte Aide aux femmes battues (FNSF).
- 23 juin : assistance au colloque «Le Monde à travers l'asile» organisé par l'OFPRA à l'Institut du Monde arabe.
- 2 juillet : réunion de travail sur les femmes migrantes et la prostitution dans le 19ème arrondissement de Paris (avec des personnes d'associations locales : ATTAC, RESF, FCPE, CGT...)
- 21 septembre : co-organisation avec Stop Précarité et Femmes Egalité d'une projection-débat du film « On a grèvé » au cinéma St Michel.
- 24 septembre : rencontre avec Sarah Dohrman, écrivaine états-unienne, faisant une recherche sur les migrantes marocaines, charchant des sources et des contacts sur ce sujet
- 30 septembre : rencontre avec Michelle Salord-Lopez, étudiante en Master II, pour une recherche sur les femmes et l'asile
- 4 octobre : «Journées portes ouvertes» de la Maison des femmes de Paris.
- 12 octobre : participation à la Marche pour l'abolition du système prostitutionnel, dans le cadre du réseau Abolition 2012
- 14 novembre : rencontre débat sur les femmes et la réforme de l'asile, organisée par ADFEM (mairie du 11ème arrondissement)
- 25 novembre : participation à la manifestation de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.
- 28 novembre : organisation, avec la Maison des femmes de Paris, d'une projection débat, en présence de la réalisatrice, du film «Montre l'exemple» de Lynda Benzemrane.



Femmes persécutées et droit d'asile

Dans le cadre de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre

Le collectif ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes) vous invite à une rencontre débat

Vendredi 14 novembre 2014
de 19h à 21h30
Mairie du 11ème arrondissement
Place Léon Blum, 75011 Paris

Un projet de loi réforme le droit d'asile en France qui sera débattu à l'Assemblée nationale à partir du 20 novembre et transformera assez profondément les conditions de demande de ce droit. Si certains points sont positifs, d'autres posent de nombreuses questions... CO-AN est aujourd'hui le droit des femmes persécutées dans leur pays à obtenir une protection ? Comment cela sera-t-il concrètement ?

avec :

- **Cécilia Martin** (ADFEM) : le droit d'asile pour les femmes persécutées, où en sommes nous aujourd'hui ? Quel statut obtient-on au sein du territoire ?
- **Cécilia Pélagie** (COTPA, Chef de file du Secteur Afrique), Chef de file du groupe Migration (affaire aux femmes) : quelle prise en compte du genre dans la procédure de reconnaissance du droit d'asile ?
- **Florence Goulet** (associée à la protection, HCR Paris) : le droit de vue du HCR

Accueil à partir de 18h30. Attention, le centre de la Mairie fermant tôt, la rencontre débutera environ à 19h précises.

ADFEM est un réseau associatif. Membres associatives : CHADE, COIMDE, PARTI, Presque de la Terre, Féminisme radical, ADFI, Anafé, Femmes migrantes, Femmes, Ligue des Femmes Indiennes pour la Démocratie, FLS/FFP.

Comité aux droits pour les faire respecter ?

Jeu 19 juin de 18h à 20h30 à la Maison des femmes : le droit à l'hébergement et au logement

Intervenants :
Aïssou SAMHI et Michelle WIGER, associées Droits Logement

- Quel est le droit de logement pour les femmes ? Comment garantir ce droit ?
- Quel est le droit de logement pour les femmes ? Comment garantir ce droit ?
- Quel est le droit de logement pour les femmes ? Comment garantir ce droit ?

Vidéo : MARIANNE, écrivaine et journaliste belge - film sur les femmes migrantes

- Quel est le droit de logement pour les femmes ? Comment garantir ce droit ?
- Quel est le droit de logement pour les femmes ? Comment garantir ce droit ?
- Quel est le droit de logement pour les femmes ? Comment garantir ce droit ?

La vidéo des Femmes est un espace pour les Femmes migrantes. Réservation pour toutes - Inscription sur le site de la Maison des femmes de Paris.

Maison des Femmes de Paris, 143 rue de Charonne 75012 Paris - Métro Beaubourg / 189 Rue de la Chapelle - Tél : 01 43 43 41 13 - mail : mdf@maisondesfemmes.org.fr - http://www.maisondesfemmes.org.fr

À l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes - la Marche des Femmes de Paris, le Réseau pour l'abolition des femmes migrantes et exilées (RAJFIRE) vous invite à une projection

"Montre l'exemple" de Lynda Benzemrane

Vendredi 28 Novembre 2014 de 18h à 21h

La projection se fera en présence de la réalisatrice.

De 18h à 19h30 : ateliers

Film projeté en présence de :

- **Christine Goulet**
- **Michelle Wiger**
- **Michelle Wiger**

LES FEMMES MIGRANTES ET EXILÉES

Montre l'exemple

Maison des Femmes de Paris 143 rue de Charonne 75012 Paris - métro Beaubourg / 189 Rue de la Chapelle

Tel : 01 43 43 41 13 / http://www.maisondesfemmes.org.fr